



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

11^{ème} séance du mardi 14 janvier 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2023/45 de la Municipalité, du 21 septembre 2023 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Joël Teuscher et consorts : « Livraisons écologiques et sociales pour les plus fragiles et dans tous les commerces » ;
2. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Céline Misiego et consorts : « Casiers solidaires ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quatorze janvier deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :